



**Atelier de renforcement de capacités dans le cadre de la 2^{ème} phase du projet :
« Développement de la chaîne de valeur régionale de la mobilité électrique (RDC -
Maroc - Zambie) »
Lusaka (Zambie) – 09 – 12 décembre 2024**

NOTE CONCEPTUELLE

1. CONTEXTE

Le secteur des transports, une source importante d'émissions de dioxyde de carbone, est au cœur de changements politiques substantiels visant à promouvoir un virage vers des alternatives de transport moins intensives en carbone. En particulier, les pays d'Afrique du Nord dotés d'importantes industries automobiles, tels que le Maroc et l'Égypte, jouent un rôle crucial dans cette transition. Le Maroc, par exemple, est devenu le premier producteur automobile d'Afrique, soutenu par des acteurs majeurs tels que Renault et Peugeot, qui contribuent de manière significative aux exportations du pays.

Conformément à la transition énergétique mondiale et à l'expansion du secteur des véhicules électriques, l'initiative visant à établir des chaînes de valeur régionales pour la mobilité électrique en Afrique a pour but de positionner le continent en tant qu'acteur central sur le marché mondial des batteries des véhicules électriques. Cette initiative, à laquelle participent la République démocratique du Congo (RDC), le Maroc et la Zambie, s'appuie sur les abondantes ressources minérales - telles que le cobalt, le lithium et le nickel - pour favoriser l'industrialisation durable et la création d'emplois.

Lancée en 2023, la phase initiale du projet de chaîne de valeur régionale de l'E-Mobilité impliquant la RDC, le Maroc et la Zambie a franchi des étapes importantes. Elle comprenait des missions sur le terrain, des groupes de discussion et des réunions bilatérales qui ont renforcé l'engagement des parties prenantes. Les principales réalisations ont été une étude analytique et trois notes techniques traitant des aspects essentiels de la mobilité électronique tels que les zones de collaboration, la dynamique de la chaîne de valeur, les implications de la ZLECAf et les cadres commerciaux et réglementaires nécessaires. En outre, un atelier de renforcement des capacités organisé en janvier 2024 a permis aux décideurs politiques des trois pays de discuter et d'affiner les stratégies sur la base de ces résultats.

Fondée sur ces bases, la deuxième phase du projet, lancée en 2024, se concentre sur le renforcement des capacités techniques de ces États membres et sur l'établissement d'un cadre de partenariat pour faciliter le développement de trois chaînes de valeur régionales stratégiques dans le domaine de la mobilité électrique. Cette phase vise à consolider le travail préalable en élaborant et en validant une feuille de route complète pour faire progresser la mobilité électrique dans les pays ciblés.

À cet égard, la CEA organisera à Lusaka (République de Zambie), du 09 au 12 décembre 2024, une série d'activités visant à contribuer à la mise en œuvre des chaînes de valeur identifiées lors de l'atelier tenu à Rabat (Royaume du Maroc), en janvier 2024. Ces activités comprendront :

- Un atelier de renforcement des capacités pour les décideurs publics, qui sera organisé par le Bureau sous régional de l'Afrique du Nord de la CEA du 9 au 11 décembre 2024,



- Un Dialogue Politique de Haut Niveau, qui sera coorganisé par les Bureaux sous-régionaux de l'Afrique du Sud et de l'Afrique du Nord de la CEA le 12 décembre 2024,

2. OBJECTIFS DE L'ACTIVITE :

L'atelier de renforcement des capacités qui sera organisé par le Bureau régional de la CEA pour l'Afrique du Nord vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

1. Améliorer les connaissances techniques : Equiper les décideurs publics et les comités techniques des compétences nécessaires au développement de la chaîne de valeur de l'e-mobilité.
2. Faciliter l'échange de connaissances : Créer des plateformes dédiées pour chaque chaîne de valeur régionale afin de partager les meilleures pratiques et la feuille de route de la mise en œuvre.
3. Renforcer les capacités de mise en œuvre : Renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de projets d'e-mobilité, en mettant l'accent sur le cadre réglementaire et politique.
4. Promouvoir les approches collaboratives : Favoriser le développement de projets et d'initiatives communs en matière d'e-mobilité entre les États membres, en utilisant les ressources et l'expertise partagées pour obtenir de meilleurs résultats.

Le dialogue politique de haut niveau qui sera coorganisé par les bureaux sous régionaux de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud de la CEA a les objectifs spécifiques suivants :

- Réunir les principales parties prenantes afin d'harmoniser les stratégies, les politiques et les priorités pour le développement de la chaîne de valeur régionale de l'E-mobilité.
- Renforcer l'engagement des États membres à soutenir la croissance du secteur de l'E-mobilité.
- Aborder les politiques et les réglementations afin de favoriser un environnement des affaires propice à l'expansion des chaînes de valeur de l'E-mobilité.
- Établir des partenariats à long terme, y compris des partenariats public-privé, afin de promouvoir le développement durable des chaînes de valeur régionales de l'E-mobilité.

3. RÉSULTATS PRÉVUS DE L'ACTIVITÉ :

Les résultats attendus de l'atelier de renforcement des capacités sont les suivants :

- Amélioration de l'expertise des décideurs publics et des participants aux comités techniques grâce à des connaissances essentielles, en particulier dans les domaines de la production de batteries pour véhicules électriques, de la R&D, de l'adaptation des compétences et des technologies, du développement des infrastructures, du cadre réglementaire et de l'harmonisation des politiques.
- Mise en place de réseaux et de plateformes dédiés impliquant des décideurs publics et des comités techniques afin de faciliter la mise en œuvre, la collaboration et le développement d'initiatives et de projets communs entre les États membres ciblés, en développant les trois chaînes de valeur régionales identifiées.
- Cadre de partenariat, feuille de route et plans d'action validés pour faire progresser les trois chaînes de valeur de l'e-mobilité.
- Les meilleures pratiques communes à travers des politiques documentées et des leçons apprises seront diffusées, servant de ressource pour toutes les parties prenantes.

Les résultats attendus du Dialogue Politique De Haut Niveau sont les suivants :



- Des recommandations concrètes pour surmonter les obstacles et renforcer le soutien aux chaînes de valeur régionales de l'E-mobilité dans les pays ciblés.
- Les principales parties prenantes s'engagent à soutenir la croissance des chaînes de valeur de l'E-mobilité,
- Discuter et affiner les mesures politiques et réglementaires qui soutiendront l'établissement et l'expansion des chaînes de valeur régionales de l'E-mobilité, en se concentrant sur la création d'un environnement commercial favorable.
- Initier des partenariats entre les secteurs public et privé dans les pays concernés, afin de faciliter la mise en œuvre des trois chaînes de valeur de l'E-mobilité.

4. PUBLIC CIBLE

Les personnes ciblées par l'atelier de renforcement des capacités sont des groupes de travail techniques composés de huit participants de chaque pays : RDC, Maroc et Zambie. Les participants comprendront des décideurs publics, des représentants des secteurs public et privé et des experts techniques.

5. DATE ET LIEU

Les activités conjointes seront organisées en back-to-back à Lusaka (République de Zambie), du 09 au 12 décembre 2024, comme suit

- L'atelier de renforcement des capacités pour les décideurs publics, qui sera organisé par le Bureau Sous-Régional de l'Afrique du Nord de la CEA du 9 au 11 décembre 2024,
- Le Dialogue Politique De Haut Niveau, qui sera coorganisé par les Bureau sous-régionaux de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud de la CEA le 12 décembre 2024,

6. TITLE & ID NUMBER OF PROGRAMME/PROJECT

L'atelier de renforcement des capacités sera organisé dans le cadre du fonds du RTPC (IO-11605226 / 17210 / 10UNA / A24). Tous les coûts liés à l'atelier seront imputés au Fonds du RTPC mentionné ci-dessus. En particulier, les participants de la RDC et du Maroc recevront des billets de voyage ainsi que des indemnités journalières de subsistance et des frais de terminal conformément aux règles et règlements des Nations unies.